



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## programmes

Question écrite n° 48739

### Texte de la question

M. Luc-Marie Chatel souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le choix qui a été fait de placer l'enseignement de la Seconde Guerre mondiale en fin de programme de classe de première. En effet, du fait de l'arrêté du 30 juillet 2002, publié au Journal officiel le 7 août 2002 et donc appliqué depuis la rentrée 2003-2004, les programmes d'histoire prévoient que la Seconde Guerre mondiale soit étudiée en fin d'année de classe de première au lieu du début de l'année de terminale. Malgré toute l'attention et la qualité des professeurs, il semble dès lors difficile pour eux de donner toute l'importance que mérite ce sujet lorsqu'il est traité en fin d'année, c'est-à-dire au moment - entre autre - de l'évaluation des travaux personnels encadrés, de l'organisation du baccalauréat. Craignant donc l'escamotage de cette partie de l'histoire dans l'enseignement secondaire, et soucieux de l'apprentissage complet de cette période auprès des lycéens, il souhaite savoir s'il est possible de reconsidérer la place de la Seconde Guerre mondiale dans les programmes des lycées.

### Texte de la réponse

Le nouveau programme d'histoire-géographie du cycle terminal du lycée (classe de première et de terminale) a pour finalité la connaissance et la compréhension du monde contemporain et prend en compte le fait que les élèves ont déjà parcouru au collège la trame générale de l'histoire. Il se développe sur une période allant du milieu du xix<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Depuis la rentrée 2003, l'étude de la Seconde Guerre mondiale est, en effet, désormais effectuée en classe de première. Ce choix permet de rendre compte de la forte cohérence de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle en liant l'étude du conflit à celle de l'émergence des régimes totalitaires ; en classe terminale, l'étude du bilan géopolitique du conflit - accompagnée, dans les séries L et ES, d'une présentation des différentes mémoires de cette période - invite à poursuivre la réflexion entamée et à éclairer la seconde moitié du siècle. Par ailleurs, la suggestion de reporter du programme de l'année de première à celui de terminale l'étude de la Seconde Guerre mondiale aurait comme corollaire de diminuer l'étude de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, et notamment la place consacrée à l'histoire de l'Europe, alors que celle-ci est liée, dans le programme de géographie, à l'étude de la puissance économique de l'Union européenne. Enfin la modernisation du baccalauréat, envisagée dans le cadre du projet de loi d'orientation pour l'avenir de l'école, a notamment pour objectif d'éviter que le troisième trimestre des élèves de seconde et de première ne soit démesurément écourté. Les enseignements y trouveront ainsi toute leur place. Pour l'ensemble de ces raisons, il ne paraît pas envisageable de modifier à nouveau ces programmes, récents, dans le sens souhaité par l'honorable parlementaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Luc Chatel](#)

**Circonscription :** Haute-Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48739

**Rubrique** : Enseignement secondaire

**Ministère interrogé** : éducation nationale

**Ministère attributaire** : éducation nationale

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 19 octobre 2004, page 8054

**Réponse publiée le** : 8 février 2005, page 1375